

Le p'tit journal

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

Année 2021
Numéro 5
12 juillet

L'Isle-Verte



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE (p.2)

OFFRES D'EMPLOIS:

- Préposé à l'entretien ménager (p.3)
- Contremaître au service des travaux publics (p.4-5)

ANIMAUX DE BASSE-COUR INTERDITS (p.6)

RETOUR DES SÉANCES PUBLIQUES EN PRÉSENCE (p.18)

La Municipalité tient à souligner l'implication bénévole de Mme Joan Lévesque et M. Denis Dumont. Bénévoles depuis plusieurs années, leur aide contribue à l'embellissement de L'Isle-Verte.

L'Isle-Verte



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Le logo de L'Isle-Verte a été créé en mettant l'emphase sur certains éléments caractéristiques de la municipalité. Il se veut classique, fort, simple, mais efficace et surtout représentatif.

Pour illustrer la pêche, tant celle des années qui ont construites l'histoire que celle récréative d'aujourd'hui, le chaland, élément distinctif de L'Isle-Verte. De plus, il symbolise également la récolte de mousse de mer, activité des années de 1870 à 1930 environ pour plusieurs familles d'ici.

Le bateau repose sur une ligne courbe bleue. Elle souligne le caractère maritime et de la vie marine de la municipalité. Cette même ligne courbe incarne la page d'un livre. Façon de souligner les œuvres et le parcours de Mesdames Robertine Baril et Blanche Lamontagne, journaliste et poétesse, pionnières au Québec.

La forme vaguée derrière le chaland représente les cours d'eau du territoire. Ruisseaux, rivière Verte, le fleuve Saint-Laurent. Elle converge en un point central, canalisant l'attention vers l'arrière plan, qui évoque la côte nord du fleuve et/ou l'île Verte.

Le clocheton est très caractéristique de L'Isle-Verte

avec la Cour de circuit. Il représente le patrimoine, autant bâti que culturel, économique et social.

Les lignes vertes, quant à elles, sont représentatives des espaces verts naturels, du vaste territoire et, évidemment, des terres agricoles.

Le canard noir évoque le marais. Les espaces protégés des berges, tant au niveau de la faune que de la flore.

Tous ces éléments sont inscrits dans une forme arrondie, forme organique, qui incarne l'accessibilité et l'authenticité.

La police de caractère se veut forte et est déclinée de lignes droites et courbes, affichant à la fois un côté solide, fort, droit et un autre symbolisant la souplesse, l'ouverture, l'engagement. Les majuscules sont fortes afin de bien identifier et faire ressortir le nom de la municipalité et de bien la différencier d'avec l'île.

Les couleurs sont le bleu, le vert et le jaune. Le bleu incarne évidemment l'eau mais il symbolise également vérité, loyauté, fraîcheur. Le vert exprime la nature, l'agriculture. Il démontre également l'alimentation et la stabilité. Quant au jaune, il se veut brillant, vitalisant et attractif. Le jaune est la couleur de l'ouverture et du contact social, de la solidarité et de l'accueil.

La municipalité tient à remercier les membres du comité ainsi qu'Annick Pelletier pour tout le travail qui se cache derrière ce superbe résultat!



Rejoignez notre équipe !

La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche
d'un candidat* pour occuper la fonction de
PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la direction générale, le titulaire du poste assurera la propreté du bureau municipal, des toilettes publiques et des locaux du terrain de jeu.

Tâches :

- Balayer et laver les planchers ;
- Épousseter les meubles et passer l'aspirateur ;
- Nettoyer et désinfecter les appareils ménagers et accessoires dans la cuisine et les salles de bain ;
- Collecter et vider les poubelles ;
- Laver les fenêtres, les murs et les plafonds ;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail à accomplir et sera plus explicitement définie aux candidats intéressés.

Exigences et conditions de travail

- Permis de conduire classe 5 (un atout) ;
- Disponibilité en matière d'horaire de travail ;
- Sens de l'organisation ;
- Faire preuve d'autonomie et de minutie ;

Conditions de travail

- Poste régulier/saisonnier (en temps régulier 5 heures/semaine 5-15 heures/semaine pendant la saison estivale) ;
- Horaire de soir et fin de semaine ;
- Temps partiel ;
- Entrée en fonction : **dès que possible** ;
- Salaire : Entre **15.38\$/h et 19.21\$/h** (selon qualifications et expérience).

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature
au plus tard le **28 juillet 2021** par courriel à **reception@isle-verte.ca**

Ou par la poste à l'adresse suivante :
Comité de sélection au poste de préposé à l'entretien ménager
Municipalité de L'Isle-Verte
141 rue Saint-Jean-Baptiste (Québec) G0L 1K0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés.

*Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.



REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE!

La Municipalité de L'Isle-Verte est à la recherche
d'un candidat* pour occuper la fonction de

CONTREMAITRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Sommaire de la fonction

Sous la supervision de la direction générale, le titulaire du poste exerce les responsabilités suivantes :

- Coordonne les différents travaux d'infrastructure routière, aqueduc et d'égouts, de nettoyage de la voie publique ainsi que de l'enlèvement de la neige et les supervise ;
- Voit à l'inspection, l'entretien et les réparations du réseau aqueduc, du réseau d'égout sanitaire, des conduites d'égouts pluviaux, puisards et regards ;
- Effectue les diverses demandes de soumission auprès de fournisseurs potentiels ;
- Planifie et surveille les différents travaux à effectuer pour l'entretien des bâtiments et des équipements, lesquels sont exécutés à l'interne ou à l'externe ;
- Participe aux processus d'achat ou de location de matériel et d'équipement ;
- S'assure de la bonne condition des outils, équipements et des véhicules dont se servent les employés ;
- Assure les suivis d'entretien et de maintenance de tous les bâtiments et équipements récréatifs de la Municipalité ;
- Favorise un environnement de travail positif et sécuritaire ;
- Exerce un « leadership » favorisant la participation, l'engagement et la motivation des employés sous sa responsabilité ;
- Effectue toute autre tâche connexe.

La présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail à accomplir et sera plus explicitement définie aux candidats intéressés.

Exigences et conditions de travail

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil, en mécanique du bâtiment ou dans une discipline pertinente à l'emploi **OU** diplôme d'études professionnelles avec expérience significative dans le domaine municipal ;
- Certification OPA (Programme de qualification de préposé à l'aqueduc) (un atout) ;
- Être disposé à suivre des formations à la demande de l'employeur ;
- Permis de conduire classe 3 (un atout) ;
- Maîtrise de la lecture de plans ;
- Connaissance de la suite Microsoft Office ;
- Bonne connaissance du français parlé et écrit ;

- Disponibilité et souplesse en matière d'horaire de travail ;
- Bonne gestion du stress ;
- Rigueur dans l'application des processus et des procédures ;
- Être créatif, méthodique et orienté vers des solutions ;
- Sens de l'organisation, des priorités et rigueurs professionnelles ;
- Faire preuve d'autonomie et de minutie ;
- Un minimum de trois (3) années d'expérience pertinente dans des fonctions similaires.

Conditions de travail et avantages sociaux

- Poste régulier (40 heures/semaine) ;
- Horaire de jour et assure la garde les soirs et fin de semaine, sur rotation ;
- Emploi permanent ;
- Entrée en fonction : **dès que possible** ;
- Gamme d'avantages sociaux intéressants (régime de retraite, assurance collective, environnement de travail stimulant) ;
- Traitement annuel : Entre **56 493 \$ et 70 554 \$** (selon qualifications et expérience).

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature au plus tard le **28 juillet 2021** par courriel à reception@isle-verte.ca.

Ou par la poste à l'adresse suivante :
Comité de sélection au poste de contremaître municipal
Municipalité de L'Isle-Verte
141 rue Saint-Jean-Baptiste (Québec) G0L 1K0

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seuls les candidats retenus seront contactés.

*Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

AVIS AUX CITOYENS

Une belle promenade en compagnie de votre *fidèle ami* est toujours plaisante et bienfaisante tant pour votre animal que pour vous.

Cependant, une balade avec PITOU n'est pas sans exiger quelques précautions de votre part au cas où votre compagnon devrait se soulager sur une voie publique et laisser de *petits cadeaux indésirables...* !

Afin de contribuer à conserver la propreté de nos espaces communs, et par conséquent rendre beaucoup plus agréables nos ballades, quatre distributeurs de sacs à déchets canins ont été installés au village aux endroits suivants :

1. à l'entrée Est de la piste cyclable du côté de la rue du Verger;
2. au parc de la rivière Verte près des tables à pique-nique et du belvédère;
3. au cœur du village sur Saint-Jean-Baptiste, à l'aire de repos près de l'église;
4. sur le quai près de la billetterie.

Le nombre de distributeurs étant limité qu'aux endroits les plus propices et le territoire étant vaste, **PENSEZ À APPORTER UN SAC LORS DE VOS PROCHAINES SORTIES!**

MERCI de contribuer à garder nos lieux de promenade INVITANTS.



ANIMAUX DE BASSE COUR INTERDITS

Nous tenons à vous rappeler que les poules, coqs ou autres animaux de basse-cour sont interdits dans le périmètre urbain. Selon le règlement # 2018-164, quiconque contrevient à celui-ci commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100\$.

Merci de votre compréhension!

FEU DE FOYER

Les belles soirées d'été sont arrivées et pourquoi ne pas sortir notre foyer extérieur afin d'en profiter pleinement?

Toujours utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre. Sachez que les cuves de laveuses ou les contenants de quarante-cinq (45) gallons **ne sont pas tolérés**.

- Installer le foyer à au moins trois (3) mètres ou dix (10) pieds de tout bâtiment, limites de terrain, haie, boisé, forêt ou tout autre élément combustible semblable.
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants. Penser aux voisins : la fumée peut les irriter. Faire preuve de civisme.
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture. Éviter de faire brûler des déchets, des feuilles mortes ou de la pelouse : ce n'est pas un incinérateur. Pour information, contactez votre Service de sécurité incendie au 418 867-6691.



RETOUR DES CADETS AU KRTB

Le 7 juin, les cadets de la Sûreté du Québec ont fait leur retour dans plus de 70 municipalités régionales de comté (MRC), ville et municipalités de la province pour une 11^E année. Ils assureront notamment une présence dans les quartiers et les parcs, répondront aux demandes de renseignements des citoyens et bonifieront le travail des patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population. Leur aide sera particulièrement bienvenue en temps de pandémie.

Cette année, 184 étudiants en techniques policières ont été embauchés dans le cadre du programme de cadets de la Sûreté du Québec et 4 sont au KRTB. Ce programme constitue une expérience de travail enrichissante pour les futurs policiers. En effet, il se distingue par la qualité de la formation offerte aux cadets, ainsi que par l'encadrement dont ils bénéficient tout au long de la saison.

Pour plus d'informations sur le programme de cadets, le public est invité à visiter le site web de la Sûreté du Québec et à s'abonner à ses comptes twitter, Facebook et Instagram, où des nouvelles sur les cadets seront publiées tout au long de l'été 2021.

Sur la photo : de gauche à droite – Rébecca Cormier, Vincent Bélanger, Audrey-Anne Cyr et Maggie Denis



VENTES DE GARAGE



La vente de biens d'utilité domestique (vente de garage) est autorisée dans toutes les zones, du 15 au 25 juillet et du 15 au 25 août de chaque année, ainsi que lors de la fermeture d'une résidence, pour un maximum de 10 jours et pourvu qu'elle satisfasse les mesures sanitaires émises par la Santé publiques et aux conditions suivantes

- 1- se situer sur le même terrain que l'usage principal;
- 2- le terrain où se déroule la vente et les produits mis en vente doivent appartenir au même propriétaire;
- 3- les produits peuvent être localisés dans les cours avant, latérales ou arrière sous réserve de ne pas empiéter sur une bande de sol de 3 mètres, calculée à partir des lignes de terrain;
- 4- seuls des comptoirs de vente peuvent être érigés afin d'y exposer les produits. Toutefois, lesdits comptoirs peuvent être protégés des intempéries par des auvents de toile ou autres matériaux similaires supportés par des poteaux.

GUIDE PRATIQUE POUR GÉRER VOS RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION

Saviez-vous que la majorité de ces matériaux sont recyclables ?

OPTION 1 : Les apporter à l'écocentre (si vous faites de petits travaux et que vous pouvez trier vos résidus)

OPTION 2 : Louer un conteneur et l'acheminer au centre de tri (si vous faites de gros travaux et que vous ne triez pas)

OPTION 1 : ÉCOCENTRES DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP (petits travaux)

Fermés : St-Jean-Baptiste (24 juin 2021) et fête du travail (6 septembre 2021).

HORAIRE RÉGULIER		
Rivière-du-Loup 100 rue Delage	Du 12 avril au 20 novembre 2021	Lundi au samedi de 8h à 16h
Saint-Hubert 151 1 ^e rang Est	Du 1 ^{er} mai au 20 novembre 2021	Lundi <u>et</u> samedi de 8h à 16h

ACCEPTÉS GRATUITEMENT À L'ÉCOCENTRE	
Résidus rénovation	Portes, fenêtres, éviers, poignées, etc. (items encore utilisables)
Matériaux secs	Bardeau d'asphalte, gypse, vitre, miroir, toilette, céramique, revêtement fibre de bois compressée (Canexel), déclin de Masonite (clapboard), plancher flottant, etc.
Agrégats	Béton, brique, asphalte
Métal	Métal en feuille, tôle à toiture, tuyaux, tubes, poteaux, murs de piscine, vélos, outils, moteurs, jantes.
Bois	Peint, traité, bran de scie, poteaux, clôture, palette, etc.
ACCEPTÉS AVEC FRAIS À L'ÉCOCENTRE	
Divers \$\$	Branches et troncs seulement (pas de souche), meubles de patio, meubles rembourrés, matelas, douche et bain (acrylique et fibre de verre), bain
Déchets : 25\$/remorque domestique volume d'environ (4 X 8 X 1.5) et (6 X 12 X 1.5)	Souche d'arbre, papier goudronné du bardeau d'asphalte, isolants (laine de verre ou mousse isolante), meubles brisés, matelas, plastiques rigides (PVC), fibre de verre, tapis, toiles, caoutchouc, styromousse, déclin de vinyle (clapboard), prélat, etc.
REFUSÉS À L'ÉCOCENTRE	

Liste exhaustive au www.co-eco.org ou 418-292-1322 #0

OPTION 2 : LOCATION DE CONTENEURS, CENTRE DE TRI OU DE RÉCUPÉRATION (gros travaux)

Conteneurs KRT

10 rue Charles-St-Pierre, Rivière-du-Loup | 418-862-0309

Location et transport de conteneurs pour les gros travaux (15, 25 ou 40 vg³)

Centre de tri et de transformation des rebuts de construction et de démolition

CTB + accepte aussi les petits volumes

39 rue Henry-Percival-Monsarrat, rivière-du-Loup | 418-862-8459

Centre de tri des agrégats (béton, brique et asphalte)

JM Bastille

396, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup | 418-868-4559

Récupération de métal

Recyclage d'Amours

142, chemin Lamartine O, L'Islet | 418-247-7054

Récupération de métal

LIGNE-INFO : 418-292-1322



COUR DE CIRCUIT de L'ISLE-VERTE PROGRAMMATION ÉTÉ 2021



C'est avec plaisir et fierté que le conseil d'administration de la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte vous présente sa programmation pour la saison 2021. Après l'absence de 2020, nous vous offrons maintenant des activités pour tout le monde et pour tous les publics! La famille et les enfants, les jeunes, les adultes jeunes et moins jeunes y trouveront leur plaisir, à un moment ou un autre! Nous avons invité plusieurs artistes originaires ou résidant à l'Isle-Verte ainsi que de la région de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles.



Des artistes exposeront également leurs œuvres dans les locaux de l'édifice de la Cour de circuit, qui sera ouvert à partir du 29 juin, du mercredi au dimanche. Surveillez notre publicité avec nos dépliants, affiches, journaux, site Internet de la Cour de circuit, ainsi que celle affichée sur la page Facebook de la Cour de circuit, et autres page Facebook publiées à L'Isle-Verte. Nous vous souhaitons un magnifique été avec nous, à la Cour de circuit de L'Isle-Verte, 199 rue Saint-Jean-Baptiste!

Calendrier des représentations :

1. **Dimanche 4 juillet, 14h, et dimanche 8 août, 14h : André le Magicien**, pour toute la famille!
2. **Samedi 17 juillet, 19h30 : Justine Azar** et sa harpe, ainsi que **Mélissa C Pettigrew** et ses lectures poétiques.
3. **Vendredi 30 juillet, 19h30 : Le duo DoYo**, Yoann Palacio à la batterie et Donald-Charles Gagnon à la guitare.
4. **Samedi 7 août, 19h30 : Mélissa C Pettigrew** et ses amis présentent leurs compositions littéraires.
5. **Samedi 14 août, 19h30 : Paul Talbot** au piano, nos chansons préférées en version instrumentale.
6. **Samedi 21 août, 19h30 : Françoise Dubé, mezzo-soprano**, présente la bonne chanson et la chansonnette française, accompagnée de Paul Talbot au piano.
7. **Samedi 4 septembre, 19h30 : El' Ti-Couple**, Trycia Goulet-Pelletier et Roy Michaud présentent des chansons des années 50 à nos jours, accompagnées à la guitare.

Au plaisir de vous rencontrer!

Le conseil d'administration de la Fondation du Patrimoine de L'Isle-Verte :

Lise Pelletier, présidente, Annick Pelletier, vice-présidente et conseillère en graphisme, Gilberte Chassé, trésorière, Trycia Goulet-Pelletier, secrétaire, Chantal Amstad, conseillère et Ginette Caron, mairesse et représentante du Conseil municipal.



Mouvement une goupille à la fois, s.v.p.!

Pour les enfants aux souliers usés
Hé, pleins d'espadrilles à la fin.
Pour des écoliers de nos régions



Notre mission

Une région/Une année/Une école ou 3
Peut-être que ce sera ta région un jour !
Afin que certains écoliers soient chaussés
correctement lors d'activités physiques et parascolaire

Pour notre 2^{ième} année

Participe avec nous pour ces écoles primaires
St-Bruno/Kamouraska/Mgr. Boucher
Recycler c'est payant pour nos jeunes écoliers
Ambassadrice Mme Georgette Beaulieu
Isle Verte 86 Seigneur Côté 418-898-5283
Face Book @mouvement goupilles
Mme Johanne Marcotte 418-551-5490
Organisatrice du Mouvement

Sans votre contribution cette cause ne pourrait exister, aidez-nous svp !

GOUPILLES

Vous avez des goupilles de canettes, des attaches de sac de pains et vous ne savez pas quoi en faire, ne les jeter pas à la poubelle!

Vous pouvez les apporter au 86, rue Seigneur-Côté à l'ancienne Poisonnerie Georgette.

Il y a une boîte installée à cet effet.

La vente de ces articles servira à acheter des souliers pour l'activité physique à des enfants défavorisés.

Merci de votre participation.



L'Isle pousse verte

Le samedi 15 octobre et le dimanche 16 octobre 2016 avait lieu une corvée, organisée par l'organisme L'Isle pousse verte. Le projet consistait à créer, dans le Parc Gagnon, une forêt nourricière pour accueillir les citoyens de L'Isle-Verte. Une centaine d'arbres, tels des cerisiers, des noyers, des pommiers, des pruniers, des cerisiers, des noisetiers, des argousiers, des gadelliers, des féviers, ont été mis en terre par des citoyens de L'Isle-Verte. Chacun de ces arbres a été planté par les enfants et les jeunes de la communauté, aidés de leurs parents et de leurs grands-parents venus prêter main forte à ce projet collectif et rassembleur. Chacun de ces arbres portait le nom de l'enfant ou de l'adolescente à qui il était dédié.

Cette année, 2021, marque le cinquième anniversaire de cet événement. L'Isle pousse verte souhaite souligner ce passage du temps.

Pendant ce même temps, les renseignements sur le nom des enfants pour qui ces arbres ont été plantés se sont égarés. Nous souhaiterions retrouver ces noms et ainsi, nous pourrions identifier de façon plus permanente et fiable quel arbre est associé à quelle enfant. Nous vous serions grandement reconnaissants de prendre contact avec nous et de nous fournir ces renseignements précieux pour la suite des choses.

Esther Auger se fera un plaisir de recevoir vos informations, soit par téléphone au 418 898-2361, soit par courriel, esther.auger@gmail.com.

Nous vous remercions pour l'attention que vous apporterez à cette requête. Nous anticipons le plaisir de vous accueillir à nos prochaines activités.





La Friperie du Nordet, trésor caché de L'Isle-Verte

La Friperie du Nordet, c'est une entreprise d'économie sociale, solidaire et circulaire hors du commun! Vous y trouverez un large choix d'objets de qualité qui sont triés, lavés et rangés par une équipe de bénévoles qui a tatoué dans le cœur la mission de rendre notre quotidien plus éco-responsable.

À la Friperie du Nordet, vous dénicherez:

- des vêtements pour toute la famille aussi bien pour vos activités quotidiennes que sportives
- de la vaisselle et divers ustensiles de cuisine et des objets de décoration
- du tissu, de la laine, le nécessaire pour coudre ou pour vos créations artistiques
- de la quincaillerie, de la literie, des CD, des DVD et même des cassettes VHS pour les collectionneurs!
- de l'électronique: imprimantes, modems, téléphones, appareils photo, alouette!
- des trouvailles vintage
- et bien plus encore!

Agrandir la famille de la Friperie du Nordet

La Friperie du Nordet, ce n'est pas seulement un lieu rempli de mille et un trésors, c'est une famille, et nous aimerions agrandir la famille!

Si vous avez quelques heures à partager avec nous, n'hésitez pas à nous contacter.

Mais qu'est-ce qui vous attend exactement à la Friperie du Nordet? Les tâches y sont variées: tri, étiquetage, rangement, réparation, couture, aider à la caisse ou en magasin. On ne s'ennuie jamais chez nous, et vous nous apportez l'aide que vous voulez! Vous pouvez même partager avec nous vos idées pour développer la friperie et sa mission solidaire et éco-responsable.

Contact: (418) 898-2812 poste 308

La Friperie du Nordet

Au sujet des dons offerts à la friperie

La friperie reçoit de nombreux dons. La réception et le tri de ceux-ci sont une tâche colossale effectuée par nos merveilleux bénévoles. Saviez-vous que tout ce que nous recevons est non seulement trié, mais aussi lavé avant de se retrouver en magasin? Aidez-nous à gérer les dons reçus en veillant à ce que les objets suivants ne se retrouvent pas dans ce que vous nous apportez.

La friperie NE PEUT PAS reprendre :

Les vêtements souillés, la vaisselle ébréchée ou brisée

Les objets et divers bibelots cassés ou abîmés

Mais saviez-vous que nous pouvons reprendre les objets électroniques défectueux ainsi que les stylos qui ne fonctionnent plus? Ceux-ci sont en effet repris par des personnes ou des organismes qui ont la capacité de les récupérer! Merci à eux!

Veillez noter que la réception des dons se fait de préférence sur appel et sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous contacter au (418) 898-2812 au poste 308 pour que nous convenions de tout cela ensemble.

À bientôt!

UNE ACTIVITÉ LIBRE ET LIBÉRATRICE

En ce temps de pandémie, d'isolement forcé, de solitude de plus en plus lourde à porter, nous sommes nombreux à constater ou à découvrir l'importance de se sentir appartenir à un groupe, à une collectivité, à un mouvement. C'est aussi l'important besoin de partager des valeurs, des objectifs, des idéaux avec ses semblables, principalement avec les hommes et les femmes qui vivent dans notre entourage, qui partagent déjà un même espace physique, un même environnement, un même décor naturel. C'est ce qui s'appelle vivre en société. Personne n'y échappe.

Il n'est pas toujours facile de briser ces chaînes psychologiques qui nous ramènent à nos préoccupations personnelles, qui nous emprisonnent dans nos multiples tâches quotidiennes. Rien de mieux pour casser le rythme de vie infernal du présent siècle que de prendre dans sa semaine ou dans sa journée un peu de temps pour échapper à la tyrannie du modernisme. Réserver quelques heures de ce temps précieux qui nous coule entre les doigts, pour se consacrer à une ACTIVITÉ LIBRE ET LIBÉRATRICE. Une activité qui nous permet de nous sentir maître de nos vies, du moins pendant ces quelques heures réservées. Une activité qui nous fait sortir de notre routine trop souvent épuisante, une activité qui ne nous rapporte rien d'autre que le sentiment d'avoir fait quelques choses de gratuit, de généreux qui nous fait vivre une vraie vie de femmes et d'hommes actifs dans leur milieu social. Une activité gratifiante qui n'a pas de prix.

On appelle ça du bénévolat !!!

Elles sont multiples, les occasions de mettre à profit vos talents, vos habiletés, vos expériences, vos goûts, vos ambitions. La Friperie du Nordet, située au cœur du village de L'Isle-Verte, vous offre cette belle opportunité de partager du bon temps, de bénéficier de contacts sociaux valorisants, pendant quelques heures de votre semaine, (trois ou quatre, même deux c'est déjà "bon pour le moral "comme on dit pour s'amuser. Vous êtes trop pressés ? C'est la meilleure façon de briser cette atmosphère d'essoufflement qui vous épuise. Comme disait récemment un jeune bénévole : mes heures de bénévolat sont pour moi, une vraie soupape qui fait baisser un peu la pression. Jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, La Friperie du Nordet vous offre cette opportunité. Elle accueille tous les talents, même en soirée, à l'occasion quand la situation nous le permettra.

Pour en discuter davantage contactez les responsables par téléphone au numéro : 418-898-2812 poste 308 ou communiquez avec les membres du conseil d'administration. Vous découvrirez leurs coordonnées sur le site de la Municipalité de L'Isle-Verte.

Bienvenus à la Friperie du Nordet.



RETOURS

Distribution de plants d'arbres

Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la municipalité de L'Isle-Verte en collaboration avec le comité L'Isle pousse verte offrait la possibilité aux citoyens de se procurer gratuitement des plants d'arbres le 22 mai dernier. Les 150 arbres disponibles ont été adoptés rapidement par une quarantaine de personnes.

La tournée des Samedis en musique

Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, une tournée musicale a été organisée à travers la MRC au mois de juin, et c'est à L'Isle-Verte que tout a commencé. Le 5 juin dernier, de 16h à 18h, les Isle-Vertois de tous les âges ont eu l'occasion de bouger au son de la musique projetée par une disco-mobile. Rires et plaisir étaient au rendez-vous!

Jardin communautaire

Ce sont les samedis 5 et 12 juin qu'avait lieu la corvée printanière au jardin communautaire. Pour amorcer la saison en beauté, les jardiniers se sont afférés à désherber, ajouter de l'engrais et semer des graines.

Les jardiniers tiennent à remercier M. François Filion d'avoir généreusement offert un ballot de paille pour permettre l'entretien des allées.

Avis aux personnes intéressées : quelques parcelles sont encore disponibles pour l'été! Contactez notre service des loisirs pour plus d'information.



Nettoyage des berges

C'est le samedi 12 juin qu'a eu lieu la troisième édition du nettoyage des berges à L'Isle-Verte. Pour l'occasion, une douzaine de personnes (dont 4 enfants) se sont mobilisées pour profiter du grand air, tout en faisant une différence pour l'environnement. Les efforts étaient concentrés dans le secteur du quai de L'Isle-Verte, incluant les sentiers de la Digue et de la Spartine.

Les principaux déchets collectés étaient du plastique d'emballage, du bois de construction, de la mousse de polystyrène, des canettes, des bouteilles, des vêtements et des murs de cabane à pêche.



Fête nationale

Plusieurs citoyens ont eu l'occasion de profiter des festivités soit en recevant une boîte de décorations festives, la visite du clown Charlot ou le passage des chansonniers Pierre Berger et Richard Sirois. Surprises et classiques de la chanson québécoise ont propagé la bonne humeur au village!

À VENIR

Big Wolf's Backyard Ultra

Le *Big Wolf's Backyard Ultra* et une course d'endurance de calibre international qui sera de passage à L'Isle-Verte cet été! Du 17 au 19 juillet, c'est sur le chemin de la Rivière aux Vases que les participants devront parcourir une distance de 6,7 km, qu'ils répèteront toutes les heures, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une personne. Les curieux sont invités à se rendre sur place!

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue par visioconférence le mardi 11 MAI 2021, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MADAME VÉRONIQUE DIONNE
MADAME SOPHIE SIROIS
MONSIEUR JEAN PELLETIER
MONSIEUR STÉPHANE DUBÉ
MONSIEUR BERNARD NIERI

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME GINETTE CARON,
maire.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par madame Sophie Sirois, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté, tout en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Monsieur Jean Pelletier propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2021, appuyé par madame Sophie Sirois, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 11 mai 2021
(journal 2044 - janvier 2021) : 361,89 \$
(journal 2045 - mars 2021) : 8 457,97 \$
(journal 2046 - avril 2021) : 41 988,66 \$
(journal 2047 - mai 2021) : 6 872,78 \$
57 681,30 \$

Dépenses incompressibles

(journal 1527) : 18 840,26 \$
(journal 1528) : 2 712,75 \$
(journal 1529) : 57 002,52 \$
(journal 1530) : 6 439,30 \$
(journal 1531) : 2 000,00 \$
(journal 1532) : 81,55 \$

(journal 1533) : 32 660,53 \$
(journal 1534) : 43,12 \$
(journal 1535) : 13 279,62 \$
(journal 1536) : 3 412,18 \$
136 471,83 \$

Total des dépenses : 194 153,13 \$

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 14 avril 2021 au 11 mai 2021, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Sophie Sirois et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

Départ d'un membre du personnel - préposée aux parcs et espaces verts

Considérant que la personne agissant à titre de préposée aux parcs et espaces verts a signifié à la Municipalité son désir de relever de nouveaux défis professionnels;

Considérant que la fin d'emploi de ce membre du personnel est prévue pour le 7 mai 2021;
Considérant que le travail réalisé par cette employée a toujours été fort apprécié tant par les gestionnaires de la Municipalité ainsi que par les membres du conseil

Considérant que ce n'est pas sans amertume qu'est accepté ce départ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par madame Sophie Sirois, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que ce conseil offre ses souhaits d'encouragement et de réussite à madame Manon Paradis dans ses nouveaux défis professionnels.

Embauche d'un nouveau membre de personnel

Considérant l'offre de services soumise par monsieur Francis Beaulieu désireux d'occuper diverses fonctions au sein de la Municipalité ;
Considérant que son expertise dans le monde municipal constitue

un atout non négligeable;

Considérant l'opportunité pour la Municipalité d'affecter ce dernier à diverses tâches;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte procède à l'embauche de monsieur Francis Beaulieu selon les termes et conditions prévalant à la politique en matière de gestion des ressources humaines;

Que monsieur Beaulieu fasse l'objet d'une période probatoire de trois mois, et ce, rétroactivement au 3 mai 2021.

Remplacement d'équipement - photocopieur

Considérant que le contrat liant la Municipalité à l'entreprise Kopilab est maintenant à terme;

Considérant que l'équipement actuel présente, de plus en plus fréquemment, des défauts;

Considérant que la durée de vie utile du photocopieur actuel est atteinte en fonction de l'utilisation qu'en fait la Municipalité;

Considérant les différentes propositions de services obtenues par les différents fournisseurs que sont :

Note : NB : impression noir et blanc, C : impression couleurs

Les prix ne comprennent pas les taxes applicables

Four-nisseur	Equipe-ment	Prix (\$)	Coût/copie	Finan-cement
Centre Bureau-tique	Canon DX C5760i	13 645	0.0085 \$(NB) 0.065 \$(C)	272.90\$
	Ricoh IM C6000	15 495	0.009 \$(NB) 0.055 \$(C)	308.25\$
MonBu-ro.ca	Canon C55602i III	13 215	0.008 \$(NB) 0.0595 \$(C)	253.86\$
	Canon C5760i	17 444	0.008 \$(NB) 0.0595 \$(C)	332.63\$
	Sharp MX-6071	14 650	0.0079 \$(NB) 0.07 \$(C)	279.22\$
Kopilab	Toshiba E-Studio 5516ac	12 844	0.0075 \$(NB) 0.052 \$(C)	237\$

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Sophie Sirois, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :
Que la municipalité de L'Isle-Verte accepte l'achat de l'équipement proposé par l'entreprise Kopilab (devenue propriété de BuroPro Citation) et ce, au montant de 12 844 \$ (plus taxes applicables).

Demande de moratoire lié à l'application de la résolution

Considérant la demande de madame Sophie Sirois, conseillère au siège numéro 3, à l'effet que soit suspendue l'application de la résolution 21.04.3.5. (Restriction du trafic lourd sur la route 132 (sauf livraison locale)) et ce, tant et aussi longtemps qu'une consultation publique ainsi qu'une étude de rentabilité des commerces n'auront pas eu lieu auprès de la population et que les résultats obtenus suite à ces démarches soient soumis à une soirée d'information offerte à la population (en présentiel ou par web);

Cette résolution est proposée par madame Sophie Sirois sans recevoir l'appui d'aucun membre du conseil municipal.

Madame Ginette Caron, mairesse, demande le vote sur cette résolution :

Cinq (5) membres du conseil s'opposent à l'adoption de cette résolution alors qu'un membre (1) du conseil est en faveur.

En conséquence, la demande de moratoire est rejetée à la majorité des membres du conseil municipal.

Désaccord sur la résolution

Considérant que la résolution 21.04.3.5. a été voté le 13 avril 2021 à la soirée du conseil municipal, concernant la restriction du trafic lourd sur la route 132;

Considérant que le vote s'est fait en présence de 4 conseillers présents;

Considérant que cette rencontre s'est tenue de façon virtuelle par zoom, utilisant la technologie

informatique;

Considérant que la conseillère Mme Sophie Sirois, était en retard pour cause de problème de connexion dû à son ordinateur et hors de son contrôle et qu'elle est arrivée 25 minutes en retard;

Considérant qu'elle n'a pas pu exprimer son droit de vote dû à son absence non planifiée et que si la réunion avait eu lieu en présentielle, elle aurait été présente;

Considérant que la conseillère Sophie Sirois, a toujours été en désaccord avec ce projet et qu'elle a toujours soutenu une demande de consultation publique avant d'aller plus loin avec ce projet;

Considérant que la conseillère Sophie Sirois, informe le conseil municipal de son désaccord sur ladite résolution et maintien son droit de vote contre le projet.

Madame Sophie Sirois soumet donc la proposition suivante, sans recevoir l'appui d'aucun des membres du conseil, à savoir :

Que le conseil municipal accepte de joindre cette résolution au procès-verbal en annexe de la résolution 21.04.3.5. afin de reconnaître la position de désaccord de la conseillère Sophie Sirois.

Madame Ginette Caron, mairesse, demande le vote sur cette proposition :

Cinq (5) membres du conseil s'opposent à l'adoption de cette résolution alors qu'un membre (1) du conseil est en faveur.

En conséquence, cette résolution est rejetée à la majorité des membres du conseil municipal.

Mise aux normes des ouvrages d'alimentation d'eau potable - recommandations de paiement numéro 5

Considérant les travaux réalisés par la firme Excavations Bourgoin et Dickner inc. dans le cadre du projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation d'eau potable de la Municipalité;

Considérant qu'en date du 4 mai

2021, une cinquième recommandation de paiement faisant état d'un degré d'avancement des travaux de 89,15 %, représentant des coûts de travaux de 757 771,54 \$ (avant taxes) auxquels a été retranché une retenue de 10% (75 777,15 \$), exigeant un montant à payer de 784 123,05 \$ (taxes incluses);

Considérant que suite à ce paiement, un déboursé de 2 197 967,53 \$ (taxes incluses) aura été effectué à l'entrepreneur général « Excavations Bourgoin et Dickner »;

Considérant que selon l'analyse de la firme d'ingénierie Stantec, cette demande de paiement reflète des travaux réalisés conformément aux plans et devis;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Stéphane Dubé, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que soit autorisé le paiement de ce décompte numéro 5, au coût de 784 123,05 \$;

Que ce paiement soit effectué par l'entremise d'un emprunt temporaire réalisé auprès de l'institution financière, Caisse Populaire de Viger et Villeray.

Proposition de services professionnels - Étude écologique - projet d'abri pour abrasif

Considérant la nécessité, pour la Municipalité, de produire une demande de déclaration de conformité auprès du Ministère de l'Environnement, afin de lui permettre de réaliser l'implantation d'un abri d'abrasif;

Considérant qu'aux fins de compléter ledit document, est exigé la réalisation d'une étude écologique du site prévu pour la construction;
Considérant la proposition de services soumis par la firme LER inc., soit un montant de 2 500 \$ (plus taxes);

Considérant que cet exercice est nécessaire pour mener à terme les démarches entreprises;

En conséquence, il est proposé par

madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation de la proposition de services de la firme LER, soit 2 500 \$ (plus taxes).

Achat d'abat poussière

Considérant la proposition de services obtenue par l'entreprise Les Aménagements Lamontagne, soit la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide au coût de 0,352 \$/litre;

Considérant que cette proposition représente les mêmes coûts que ceux de 2020;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Jean Pelletier, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte accepte la proposition de l'entreprise Les aménagements Lamontagne.

Projet de nettoyage des berges - demande budgétaire

Considérant l'importance de souligner le majestueux travail de bénévoles ayant à cœur d'assurer la propreté des berges;

Considérant l'intérêt manifesté afin de poursuivre cette activité dans les semaines à venir;

Considérant que cette activité est coordonnée par notre service des loisirs et de la vie communautaire;

Considérant qu'il y aurait lieu de **souscrire** à cette initiative en y allouant un budget d'environ 100 \$ couvrant les coûts d'un repas aux participants;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par madame Véronique Dionne, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte alloue le budget demandé pour la tenue de cet événement;

Que soit soulignée l'implication bénévole des gens qui y prennent part.

Participation au programme Accès-Loisirs

Considérant l'initiative chapeauté par notre MRC visant à permettre aux gens moins bien nantis de prendre part à des activités de loisirs, tant à caractère sportif, culturel ou de plein air;

Considérant que pour mener à terme un tel projet, le partenariat avec les municipalités locales est nécessaire;

Considérant que la municipalité de L'Isle-Verte est consciente de la valeur ajoutée que peut produire une telle implication;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte contribue au programme Accès-Loisirs et ce, en offrant à coût réduit, des participations à quelques activités de loisirs dont :

- Une réduction de 50% aux frais d'inscription au terrain de jeu pour deux enfants provenant de familles différentes,
- Une réduction de 50% pour les frais d'inscription aux activités de soccer et de baseball.

Embauche du personnel d'animation estivale

Considérant le processus de sélection réalisé par notre service des loisirs aux fins de combler l'équipe d'animation estivale au camp de jour;

Considérant les recommandations d'embauche portées à l'attention du conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par madame Véronique Dionne, appuyé par monsieur Jean Pelletier, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme l'embauche du personnel suivant pour la prochaine saison estivale :

- Poste d'animateur(trice) en chef : madame Lisa-May Soucy
- Poste d'animateur(trice) : madame Chloé St-Amand Young
- Poste d'aide-animateur(trice) : monsieur Louis Marquis et madame Leyla St-Jean

Communication d'urgence - amendement à la résolution

Considérant qu'en février 2021 a été voté la résolution 21.02.8.1. devant permettre l'installation d'équipement de communication sur la toiture de la caserne incendie;

Considérant que suite à des vérifications, il s'avère que cet emplacement démontre des contraintes moins propices à une telle installation;

Considérant que l'édifice municipal, situé au 141 rue St-Jean-Baptiste, est déjà doté d'une structure pouvant accommoder, plus facilement, ce type d'équipement de communication d'urgence;

Considérant que le choix de cet emplacement a été validé et répond aux besoins de ce nouveau système de communication;

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par monsieur Jean Pelletier, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte confirme son accord à l'installation des équipements de communication d'urgence à son édifice municipal, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur dudit bâtiment.

Avis de motion et projet de règlement aux fins d'amender la politique de gestion contractuelle de la Municipalité

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame Véronique Dionne, conseillère, qu'à une séance subséquente sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant la politique de gestion contractuelle de la municipalité de L'Isle-Verte aux

Vie municipale

fins de se conformer à l'article 124 du projet de loi 67 décrétant de nouvelles mesures favorisant l'achat local.

Un projet de règlement est présenté séance tenante.

Proclamation de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée.

En conséquence, il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par monsieur Stéphane Dubé, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte proclame le 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Mutuelle des municipalités du Québec - dépôt de ristourne pour l'année 2020

Le directeur général procède au dépôt de la ristourne annuelle

octroyée par la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 1 862 \$.

Proposition de services de la firme Bouchard Groupe-Conseil - demande d'aide financière aux fins de procéder au remplacement du ponceau au chemin de la rivière de la Fourche

Considérant que les différents programmes d'aide financière sous la gestion du Ministère des Transports du Québec donc un des volets s'intitule « Rétablissement »;

Considérant que ce programme d'aide financière reconnaît à titre de travaux admissibles la réouverture à la circulation d'une route du réseau routier local de niveau 1 et 2 ayant dû être fermée en raison d'un événement fortuit;

Considérant que ce programme permet une aide financière de l'ordre de 90% du coût des travaux;

Considérant qu'aux fins de compléter les diverses informations liées à la demande d'aide financière, le support d'une firme en ingénierie est nécessaire;

Considérant la proposition demandée à la firme Bouchard Service-Conseil;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dubé, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte accepte l'offre de services soumise par la firme Bouchard Service-Conseil, au montant de 5 075,00 \$ (plus taxes), et ainsi que soit déposée une demande d'aide financière auprès du Ministère des Transports du Québec et ce, dans les plus brefs délais possibles.

Demande d'aide financière dans le cadre du volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale

Il est proposé par monsieur Bernard Nieri, appuyé par monsieur Jean Pelletier, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal :

Que la municipalité de L'Isle-Verte autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans la cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Rétablissement, et ce, aux fins de pouvoir concrétiser les travaux de remplacement des ponceaux de la rivière de la Fourche.

Levée de la séance

À 20 h 46, il est proposé par monsieur Jean Pelletier, appuyé par monsieur Bernard Nieri, et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que la séance soit levée.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal demeure sous réserve de son approbation par le conseil municipal.

Avis à la population

Veillez noter que la séance du conseil municipal de ce mardi 13 juillet 2021 aura lieu en présence du public et se déroulera à la salle du Pavillon de l'Amitié (140 rue St-Jean-Baptiste) à compter de 20 h 00.

Tenant compte des obligations imposées par la direction de la Santé Publique, le nombre de personnes pouvant y être accueilli sera moindre que sa capacité habituelle, un total d'environ 40 personnes pourront y assister.

Il sera important d'assurer le respect des directives, à savoir se désinfecter les mains à l'entrée, vous identifier dans un registre mis à votre disposition et porter un masque. Advenant qu'il soit impossible de contenir toutes les personnes intéressées à prendre part à cette rencontre, l'enregistrement audio de la réunion sera diffusé sur le site internet de la Municipalité le plus rapidement possible, en occurrence dès le lendemain.

Merci à l'avance de la collaboration de chacun.

Mardi, 10 août 2021

VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : de 8 h à 12 h Les mercredis et vendredis : de 9 h à 12 h

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

HORAIRE DES MÉDECINS

MOIS DE JUILLET

Veillez contacter directement le CLSC.

PHARMACIE

Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
Téléphone : 418-898-3111

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 16 h : Présence de la pharmacienne



AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.



197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0
3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0
136A, Seigneur Côté - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0
535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0

(418) 963-3306
(418) 497-3925
(418) 898-3111
(418) 867-3569

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes emménagés dernièrement à L'Isle-Verte? Si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à appeler au bureau municipal pour prendre rendez-vous et récupérer votre pochette de nouveaux arrivants.

Vous y retrouverez : p'tit bottin, informations régionales et locales et bien plus encore!

Au plaisir de vous
souhaiter la bienvenue à
L'Isle-Verte!



ÉCHÉANCES DE TAXES 2021

* 29 mars
* 13 mai
* 28 juin
* 12 août
* 27 septembre
* 11 novembre

Voici les méthodes de paiement disponibles :

Par Internet (AccèsD - Desjardins et Banque Nationale)

- Desjardins - En cherchant le fournisseur « Municipalité L'Isle-Verte - Taxes »
- Votre numéro de référence est votre numéro de matricule
- Banque Nationale - En cherchant le fournisseur « Municipalité de L'Isle-Verte »
- Votre numéro de référence est votre numéro de matricule

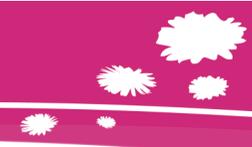
Argent comptant au bureau municipal

- En prenant rendez-vous avec nous en téléphonant au 418 898-2812

Chèque

- En déposant votre chèque à l'intérieur de notre boîte à dépôt se trouvant sous la fenêtre de la porte du bureau municipal

QUI DOIT-ON APPELER?



Travailleurs municipaux

Directeur général et sec.-trésorier, Guy Bérubé	418 898-2812
Directeur général adjoint, Benoit Randall	418 898-2812
Secrétaire de direction, Audrey-Anne Dubé	418 898-2812, #300
Inspectrice en bâtiments et environnement, Stéphanie Cyr-Massé	418 898-2812
Préposé aux réseaux aqueducs et au traitement eaux usées, Patrick Landry	418 898-2812
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire, Chantal Amstad	418 898-2812

Horaire du bureau municipal

141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Mercredi	13 h à 16 h 30
Jeudi	13 h à 16 h 30
Vendredi	13 h à 16 h 30
Samedi	13 h à 16 h

Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418 898-2812, poste 309

JOURS	HEURES
Mercredi	19 h à 20 h

Tous les textes du P'tit journal sont lus et corrigés. Par contre, il se peut qu'il y ait des erreurs, veuillez nous en excuser. De plus, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains articles reçus par divers comités, citoyens ou organismes. Ces articles nous arrivent à l'occasion en format pdf, il nous est donc impossible d'y apporter des modifications. Merci de votre compréhension.

CALENDRIER DES COLLECTES

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac bleu!